

# DECHETS

## CONTAINERS D 'ORDURES MENAGERES

Les containers à ordures ménagères et les containers pour le recyclage qui était précédemment place St Martin, ont été mis en place à coté de la station d'épuration.

Des containers ont été installé, rue de la montagne devant le portail des services techniques.

Vous trouverez également un container pour les vêtements, chaussures, linges de maison etc..

Un container pour le verre à été mis en place à côté du distributeur à pains.

**A compter du 15 Janvier 2024**

**Le ramassage des ordures ménagères ( bac vert) se fera le :**

**-Lundi au village**

**-Mardi à En Salvan**

**Le recyclage ( bac jaune) se fera le :**

**-Mardi au village**

**-Vendredi à En Salvan**

### **RAPPEL**

Il est formellement interdit, sous peine de sanction, de déposer les déchets verts, les vieux matelas, tondeuses, électroménagers, etc...au niveau des points de collecte ou sur la voie publique.

Ces déchets doivent être amenés à la déchèterie de REVEL.

**Les déchets interdits pour votre poubelle :**

**-Les piles, les batteries ou les ampoules** : vous pouvez les recycler via des filières spéciales.

**-Les capsules en aluminium pour le café** : elles peuvent être ramenées au producteur qui les prend alors en charge.

**-Les déchets d'équipements électriques** : il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui a l'obligation de récupérer votre vieil appareil (en échange d'un neuf). Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collecte prévus à cet effet.

**-Les huiles alimentaires** : elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire mais il vaut mieux les déposer dans des points de collecte spécialisés.

**-Les huiles moteur et autres huiles de vidanges** : vous pouvez les jeter dans des points collecte spécifiques, chez un garagiste ou dans des bacs de collecte dédiés.

**-Les pneus** : ils doivent être ramenés chez un spécialiste ou un distributeur.

# MEMENTO DU TRI

## LES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES ET LE PAPIER



## LE VERRE



Bouteilles, bocaux de conserve, pots



## LES AUTRES DÉCHETS non valorisables



en sac →

Déchets souillés, emballages non recyclables, vaisselles, objets divers, déchets d'hygiène...



## LA DÉCHETERIE - Pensez-y pour vos déchets non collectés en porte à porte



Bois



Déblais  
Gravats



Déchets  
ménagers  
spéciaux



Déchets verts



Encombrants



Ferrailles



Huiles  
usagées



Papiers  
Cartons



Piles  
Batteries



Plastiques



Verre

## SIPOM

Avenue Marie Curie Z.I. de la Pomme - 31250 REVEL  
Ouverture du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h  
bureau : 05 62 71 22 83 - sipom@wanadoo.fr



## CONTENU CONTAINER

[Télécharger le fichier «affiche contenu container.pdf» \(353.9 Ko\)](#)